



Problèmes de voisinages .

Par **Cindy23**, le **30/06/2015** à **22:04**

Bonjour , mon soucis étant que j'ai eu un petit différent avec la voisine de ma belle-mère est elle a porter plainte quelques que jours après j'ai donc été convoquée et reporter plainte a mon tours sauf que plus d'un mois après elle a reportée plainte au tribunal de chaumont j'ai reussi une lettre j'aimerais savoir quoi faire ? est ce que je risques ?
Je vous remercies d'avance

Par **moisse**, le **01/07/2015** à **11:18**

Bonjour,
[citation] j'ai eu un petit différent avec la voisine de ma belle-mère [/citation]
Coups et blessures, injures publiques ?
On ne porte pas plainte aussi facilement que cela.
[citation] reporter plainte a mon tours [/citation]
Votre plainte ne sera prise en considération que si vous n'êtes pas reconnue coupable.
[citation] j'ai reussi une lettre [/citation]
Cela ne semble pas constituer un exploit de nos jours.
[citation]j'aimerais savoir quoi faire[/citation]
En l'état de vos informations, difficile de vous renseigner, hors de laisser venir.